



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Stratégie de déconfinement dans les transports en commun

Question au Gouvernement n° 2965

Texte de la question

STRATÉGIE DE DÉCONFINEMENT DANS LES TRANSPORTS EN COMMUN

M. le président. La parole est à M. Éric Coquerel.

M. Éric Coquerel. Hier, on a encore enregistré 263 décès dus à la Covid-19, et les épidémiologistes disent craindre une seconde vague en juillet. Je vous apprends rien, nous savons tous que la partie n'est pas gagnée.

Hier, nous avons aussi beaucoup parlé des personnes profitant des berges du canal Saint-Martin à Paris, ce qui fut le prétexte à entendre à nouveau la rengaine sur le relâchement des Français.

M. Olivier Véran, ministre. Ce n'est pas une rengaine !

M. Éric Coquerel. Si quelques-uns ont oublié les gestes barrière, je ne voudrais pas qu'ils soient l'arbre qui cache la forêt et les responsabilités. Car la réussite du déconfinement se jouera surtout dans les lieux collectifs confinés, au premier chef dans les transports en commun. Hier, les images les plus choquantes venaient de la ligne 13 du métro ou de la ligne B du RER provenant du Nord de Paris. Certes les voyageurs entassés portaient presque tous des masques – les travailleurs ne sont pas suicidaires –, mais chacun sait que dans ces conditions extrêmes, le masque n'assure pas une protection à 100 %. En outre, compte tenu de leur prix, nul ne sait si tous respectent les normes AFNOR ni s'ils sont changés régulièrement comme il se doit. D'ailleurs, c'est cette raison sanitaire qui nous a conduits à exiger leur distribution gratuite à l'entrée des transports.

On nous dit que des problèmes techniques expliquent l'affluence sur ces deux lignes et que le trafic global était bien assuré à 75 %. Ce n'est pas une excuse. D'abord, chacun sait que les problèmes techniques sont fréquents sur ces lignes et que le nombre de trains mis en service doit les anticiper, chacune des voitures bondées risquant de devenir un cluster. Ensuite, le taux de 75 % est une moyenne et, renseignement pris auprès des syndicats, le trafic était plus proche de 60 % sur les lignes et tronçons les plus fréquentés.

M. Jean-Baptiste Djebbari, secrétaire d'État chargé des transports. C'est faux !

M. Éric Coquerel. D'où ma question : comment comptez-vous assurer la sécurité sanitaire optimale des travailleurs contraints de prendre les transports en commun, sachant que leur nombre est appelé à croître dans les jours à venir ? Je m'adresse au Gouvernement car, puisque vous êtes le donneur d'ordres, puisque c'est vous qui avez choisi la date de déconfinement, c'est vous qui n'avez pas le droit à l'erreur. Ma question ne met évidemment pas en cause les agents et cheminots, que vous avez souhaité, il y a peu, priver de leur régime de retraite, tant ils sont privilégiés.

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé des transports.

M. Jean-Baptiste Djebbari, *secrétaire d'État chargé des transports*. Monsieur Coquerel, je rappellerai la stratégie que nous avons construite en concertation avec les élus d'Île-de-France et qui s'applique depuis hier dans des conditions globalement satisfaisantes. Celle-ci comporte trois axes.

Le premier est de proposer l'offre la plus complète possible. Le taux de 75 % que vous avez cité est correct : il a été tenu voire dépassé en certains endroits, pour atteindre 80 % sur la ligne 13 et 100 % sur les lignes automatiques.

Deuxièmement, notre stratégie a consisté à ce que le moins de monde possible voyage aux moments critiques, c'est-à-dire aux heures de pointe, en privilégiant le télétravail – cela a bien fonctionné hier – et en instaurant un système d'attestations afin de réguler le nombre de voyageurs à ces horaires.

Troisièmement, nous avons pris des mesures fortes sur le plan sanitaire, vous l'avez dit vous-même : nous avons imposé le port du masque, et plus de 95 % hier et 98 % aujourd'hui des voyageurs portaient un masque ou s'en sont vus doter, notamment grâce aux 2 millions de masques que l'État a distribués partout en France.

Nous avons effectivement connu quelques difficultés hier, notamment le matin, du fait des intempéries. Nous les avons corrigées, en réorganisant les équipes d'inspection et de filtrage dans plus de 400 points en France, et aussi en accroissant un peu l'offre. Nous continuerons à le faire dans les jours à venir afin de permettre aux voyageurs de se déplacer en sécurité sanitaire.

Comme vous, nous faisons donc de la sécurité des voyageurs une priorité politique. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [M. Éric Coquerel](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (1^{re} circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2965

Rubrique : Transports urbains

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 mai 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [6 mai 2020](#)